

VENTES A L'ENCOAN.

VENTES A L'ENCOAN.

VENTES A L'ENCOAN.

VENTES A L'ENCOAN.

VENTES A L'ENCOAN.

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans... Département de l'Agriculture des Etats-Unis

Nouvel-Orléans 4 novembre 1911

Table with columns: STATIONS, Hauteur, etc. Lists various river stations and their water levels.

Table with columns: Nouvelle-Orléans, Steamship, etc. Lists shipping schedules and destinations.

Table with columns: Avis de Successions, etc. Lists legal notices regarding inheritances.

National Realty Co. ANNONCE JUDICIAIRE. No 1,450, Dossier Probatif, 13me Cour Judiciaire de District, Paroisse de Rapides. AVENUE GENTILLY UNE OCCASION RARE "Lund Tract" Six (6) Arpents de Face, Sept (7) Arpents de Largeur dans le Fond, Vingt (20) Arpents de Profondeur. 120 Arpents ou à peu près 100 Acres Américains. La Plus Haute Terre de la Ville, Entourée, et la Meilleure Etendue pour Développement, à Petite Distance de Lignes de Chars.

PAR CHARLES ROTH, Encanteur... Tracé pour avoir après la ville de la Nouvelle-Orléans pour appropriation légale par ladite corporation ou portion de terre de ladite ferme ou étendu de terre pour fouiller en cas de travail et pour dommages à la propriété résultant de ladite excavation.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Emiliano Martinez. OUVRIER CIVIL DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS - No 96,793 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels ils ont ou peuvent avoir des droits sur les biens de cette succession.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Davy. OUVRIER CIVIL DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS - No 97,865 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels ils ont ou peuvent avoir des droits sur les biens de cette succession.

LISTE DES FRANÇAIS

Recherchés par le Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLÉANS. 522 rue Bourbon.

- Braquet, Eugène
Cessac, Edmond
Cessac, Hamilton
Crepel, Ambrise
Crepel, Benoit Alphonse
Gelbik, Louis Frédéric
Gelbik, Charles François
Jarry, Louis Gabriel Alphonse
Loweil, Edouard
Mazoué, Jean Pierre
Mme Mât, Marguerite Marie
Louise Isabelle
Mme Pfeiffer, Henry
Pfeiffer, Henry
Boueyrol, Eugène
Syon, Timbre Co
Mme Sté Marie, Lydie
Mme Sallinger, Alice
Sallinger, Joseph
Tabry, Emile
Mme Tabry, Emile
Mme Teyssier, Julie Suzanne
Tysler, Auguste Félix
Tornet, Ernest Justin Emilien
Vogeland, Henry

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Sarah Irene Seale. OUVRIER CIVIL DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS - No 96,795 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels ils ont ou peuvent avoir des droits sur les biens de cette succession.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Westover. OUVRIER CIVIL DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS - No 97,245 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels ils ont ou peuvent avoir des droits sur les biens de cette succession.

Appel à la classe de 1911.

Les jeunes français établis dans la circonscription de ce Consulat et qui ont atteint ou atteindront l'âge de 20 ans, avant l'expiration de la présente année, ainsi que les omis des classes antérieures et les jeunes gens précédemment ajournés par le conseil de révision, sont invités à se présenter au Consulat de France à Nouvelle-Orléans avant le 20 novembre prochain pour se faire inscrire sur les états de recensement pour classe de 1911.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Héloïse. OUVRIER CIVIL DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS - No 96,508 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels ils ont ou peuvent avoir des droits sur les biens de cette succession.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Simon Janchaux. OUVRIER CIVIL DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS - No 96,508 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquels ils ont ou peuvent avoir des droits sur les biens de cette succession.

Feuilleton DE L'ABEILLE DE LA N. O. LE SAPHIR ROUGE GRAND ROMAN INEDIT PAR JACQUES BRIENNE PREMIERE PARTIE DE L'AMOUR AU CRIME XI Suite. Une aversion grandissante lui dénotait pour cette femme qui

allait sans doute employer, par tous les moyens, à découvrir le coupable, pour cette femme qu'il avait trahie et bafouée et qui, dédaigneusement, sans lui avoir jamais pardonné, ne laissait plus dans son coffre-fort, payant ainsi en silence la tranquillité et l'indépendance qu'elle avait exigées pour consentir à demeurer à son foyer.

De sorte qu'il fit une contenance très passable devant les magistrats qui se trouvaient là à son arrivée. Il paraissait très affecté, pour un beau fils, il donnait l'impression d'un homme sincèrement remué. Une effusion plus visible et semblait excessive.

Et au fur et à mesure qu'on entendait les serviteurs, qu'on relevait les détails surprenants, il se disait avec une joie grandissante: - Rien, rien ! Il n'y a aucune charge contre moi. Mais quand on le pria d'examiner la mystérieuse trouvaille de Pierre Marty, tout de suite il fut la sensation d'un péril.

« Cette bague appartenait-elle à M. Verdurel ? » - « Nous avons lieu de penser, M. le juge d'instruction et moi, que le travail de la sac se lie à l'histoire du crime ! » Dormeur prit la bague d'un air embarrassé.

« Apparences ! Il aura donné ce bijou à une femme, sa maîtresse sans doute. Une question se posait à lui: Devait-il jeter la justice sur les traces de l'inconnue en reconnaissant le saphir ? Non, car il préférait alors à des représailles.

Car il venait de faire une révélation qui lui avait échappé tout d'abord. Les magistrats n'allaient pas manquer d'interroger Valentine et de lui poser la même question. Celle-ci, naturellement, reconnaîtrait la bague et alors la femme inconnue surgirait sans aucun doute, apportant son témoignage redoutable.